

Rédaction : 68, rue de la Chaussée d'Antin - PARIS (9^{ème})

PARLONS FRANCHEMENT

Voici une nouvelle année qui tire à sa fin mais, si notre Amicale ne « marche » pas trop mal, nous nous trouvons en face de très grosses difficultés. Vous avez deviné, bien sûr, que c'est de difficultés financières qu'il s'agit. Nous avons fait, en 1951, une brèche énorme dans notre caisse et cela à cause du bulletin. Les années précédentes, nous avions été gâtés par notre ami Séguin à qui nous ne saurions exprimer assez notre reconnaissance ; mais, comme vous le savez, il n'a pu cette année continuer son œuvre et nous le comprenons bien. Nous avons dû payer et, pour limiter les frais, nous avons même été contraints à diminuer le nombre de pages de notre publication. Malgré cette limitation et malgré les sacrifices que nous consent encore Séguin, c'est déjà une somme de 75.000 francs qui est sortie de la caisse de notre trésorier et nous pouvons considérer que les 100.000 seront atteints à la fin de l'année puisqu'il reste 2 bulletins à sortir.

Vous pensez bien que nous ne consentons pas à limiter notre rôle à la publication d'un bulletin tous les deux mois et à l'envoi de quelques lettres de renseignements. Nous avons une œuvre sociale à remplir : il nous faut secourir les malades, aider les veuves et les orphelins. Comment le ferions-nous si nous employions tout l'argent que vous nous versez à faire paraître « Entre Camarades » ? Il nous faut donc remédier à cet état de choses. Supprimer le bulletin ? Il n'en est pas question ; pour beaucoup, nous perdriions le peu d'intérêt que nous avons encore. Alors, trouver une autre formule. Nous pensons y être arrivés. En 1952, nous emploierons sans doute la formule que la plupart des amicales constituant l'U. N. A. C. appliquent déjà : la publication d'un bulletin en partie commun. Sur quatre pages grand format, nous aurons droit à deux pages particulières, les deux autres (celles du milieu), étant réservées aux informations générales présentées par l'U. N. A. C. Soyez tranquilles, il nous restera autant de place, peut-être plus, que celle dont nous disposions dans « Entre Camarades », modèle réduit. Et cela nous reviendra beaucoup moins cher, le tirage étant bien plus important.

Ces temps derniers, une autre formule nous a été proposée par l'Oflag II-B ; elle consisterait à grouper tous les stalags et oflags II pour ne constituer qu'un secrétariat commun ; il y aurait également un bulletin commun. Nous avons, pour le moment du moins, repoussé cette proposition car elle nous paraissait trop onéreuse. Il s'agissait, en effet, de verser 50 francs par adhérent afin de payer la secrétaire. Naturellement, cette solution nous soulageait grandement puisque, en somme, la secrétaire eût fait presque tout le travail mais nous avons jugé que nous étions encore assez nombreux au bureau (je veux parler des membres vraiment actifs) pour assurer la tâche qui nous incombe. Nous sommes encore cinq ou six qui nous réunissons tous les mardis et qui n'avons aucune peine à faire ce qui est nécessaire : il y a TARIN qui s'occupe de tout ce qui intéresse la trésorerie et les œuvres sociales, il y a GAUBERT qui répond au courrier et fait le bulletin, il y a MICHAUD qui assiste et même remplace le secrétaire lorsque celui-ci est en vacances, il y a enfin MÉNAGE et GARFINKEL dont le rôle est moins défini mais à qui rien de ce qui

MEA CULPA

« — Oui, c'est vrai, je te l'avais promis, mais je n'ai pas pu le faire.

— Non, je t'assure, je ne l'ai pas. Je n'ai pas eu une minute, ni chez moi, ni au bureau.

— Si j'avais fait cet article, j'aurais averti les camarades que nous envoyons à chacun de ceux qui n'ont pas payé leur cotisation depuis un, deux ou trois ans une lettre leur demandant de s'acquitter et qu'ainsi nous espérons en « raccrocher » quelques-uns. Je leur aurais également parlé de la proposition de l'oflag en leur donnant les raisons pour lesquelles nous avons refusé. Je...

— Oh ! alors tu vois, ce n'était pas la peine que je fasse un article. Enfin, tu as toujours ma première idée. Tu n'as plus maintenant qu'à rédiger un « papier ». L'idée, c'est tout et je te la fournis. »

Paroles (presque) textuelles de Boris MICHAUD à Roger GAUBERT le mardi 16 octobre, vers 18 h. 30.

Note de GAUBERT : J'ai, moi aussi, promis à MICHAUD de laisser une colonne en blanc, ou presque, puisqu'elle ne porterait que ces mots : « Article de Boris MICHAUD. » Je ne le fais pas. Je suis « chic », n'est-ce pas ?

En ce qui concerne les idées de MICHAUD, je m'excuse d'en avoir coupé trop tôt l'émission. J'aurais pu vous les livrer en vrac puisque ma loyauté m'empêchait de les faire passer pour miennes. J'ai été maladroit, peut-être incorrect. Mais je m'aperçois que c'est moi qui fais mon *mea culpa*...

toucher aux manifestations n'est étranger. Il y avait ROCHER, mais nous n'avons pas eu de ses nouvelles depuis les vacances. A-t-il sombré dans les délices d'Agay ? Ou, tout bonnement, n'a-t-il pas le temps de venir momentanément ? Nous penchons pour la deuxième hypothèse.

Vous constatez donc que nous n'avons nullement besoin d'être aidés pour assumer le travail de l'Amicale. Quant au bulletin commun, nous pensons qu'il intéresserait moins les camarades. Il y aurait certainement une partie réservée à chaque amicale, mais on risquerait d'y trouver plusieurs fois les mêmes articles ou, du moins, les mêmes sujets.

Donc, tant que nous resterons quelques assidus, nous garderons notre indépendance. Quand des défections se produiront (ce qui a eu lieu pour certaines amicales de stalags II qui, d'ailleurs, ont accepté la proposition de l'oflag) nous essaierons sans doute d'entrer dans la combinaison.

Parlons maintenant de la réunion projetée avec les Amicales du Nord à Amiens. Eh bien ! cette réunion n'a pas eu lieu, à la demande de nos camarades qui ne se trouvaient pas suffisamment nombreux. Avouons que nous étions nous-mêmes dans un cas analogue. Puisque nous n'avons pu les rencontrer à Amiens, rendons-nous à Lille en décembre à l'occasion de leur assemblée générale. Une occasion de perdue, deux de retrouvées car je suppose qu'ils ne manqueront pas de venir à notre assemblée au début de l'année 1952.

G. MANIN.

LE COIN DE L'U.N.A.C.

DÉSINVOLTURE ADMINISTRATIVE

Parmi les multiples problèmes découlant de la captivité, les questions qui ont toujours eu la priorité, dans l'esprit des dirigeants des Amicales de Camp, — et de l'U. N. A. C. qui les groupe, — sont sans conteste celles se rapportant à la défense des intérêts matériels et des vœux spirituels des êtres chers à nos compagnons d'exil morts pour la France.

Car la réalisation des promesses que nous avons faites sur les tombes des camarades qui succombèrent en terre étrangère constitue pour nous un devoir sacré, plus impératif et plus urgent encore que la lutte pour le triomphe de nos justes revendications à nous qui avons eu la chance de revenir dans nos foyers.

Et c'est en pensant à d'autres foyers dépeuplés par une cruelle absence que nous n'avons cessé depuis six ans de réclamer le rapatriement rapide et complet des cendres de tous les P. G. décédés.

Bien qu'avec une lamentable lenteur, due à de sordides considérations budgétaires, satisfaction nous a été donnée, — ou est en voie de l'être, — sauf en ce qui concernait les corps inhumés dans certains des territoires sous contrôle ou sous influence soviétique, notamment en Pologne.

Pour ceux-là, on nous opposait des difficultés de tous ordres dont, — tout particulièrement depuis deux ans que les missions de regroupement ont terminé leurs travaux dans ces régions, — nous vous avons souvent entretenus, en même temps que nous multiplions nos démarches auprès des autorités en cause.

A l'objection, qui nous était faite, de l'inopportunité de négociations à ce sujet avec le gouvernement de Varsovie, nous n'avons eu aucun mal à répondre en nous appuyant sur les déclarations mêmes des représentants de ce pays : la Pologne, bien qu'ayant aménagé déjà, à grands frais, deux cimetières pour recueillir dignement les restes de nos morts, n'en était pas moins disposée à les rendre à leur terre natale.

En face de l'argument qui consistait pour l'Administration à se récrier d'effroi devant les frais de transfert par voie de terre, nous suggérâmes l'utilisation de la voie maritime, moyen d'autant plus simple et moins coûteux que, précisément, l'un des deux cimetières créés par la Pologne était à Dantzig.

Les mois s'écoulèrent sans que nous relâchions nos instances auprès des services responsables qui affirmaient que la question était à l'étude et que nous serions tenus informés de ses progrès, afin

POUR LILLE

L'Assemblée générale de l'Amicale des Stalags II, à Lille, aura lieu le 2 ou le 9 décembre. Nous y avons été représentés l'année dernière ; nous voudrions y aller plus nombreux cette année. Nous prions donc ceux qui seraient susceptibles d'y venir de se faire inscrire au bureau le plus tôt possible.

FOL PRES 402

de pouvoir, à notre tour, renseigner les familles légitimement impatientes.

Et puis, le 4 août 1951...

Mais, contentons-nous de reproduire la lettre que notre ami Marcel Simonneau, secrétaire général de l'U. N. A. C., adressait le 6 août au ministre des A. C., après avoir vainement pendant deux jours tenté d'obtenir des précisions des subordonnés de celui-ci :

C'est avec une grande surprise que nous avons appris par la presse quotidienne que :

« Les corps de 1.900 prisonniers de guerre et déportés morts en Pologne sont arrivés à Dunkerque... »

Vous n'ignorez pas toutes les démarches que nous avons entreprises tant auprès de vous, qu'auprès de vos services et même auprès de votre collègue du ministère des Affaires étrangères, en tant que cette douloureuse question dépendait de son département.

Vous n'ignorez pas, non plus, le rôle que jouent nos Amicales nationales des Stalags intéressés, auprès des familles qui attendent le retour des cendres des êtres qui leur sont chers, nos anciens camarades de captivité morts pour la France.

Nous avons servi, presque toujours, d'intermédiaires entre elles et vos services. Or, nous avons le profond regret de vous faire savoir que nous n'avons pas été tenus au courant des exhumations qui étaient en cours, de l'embarquement des corps, de leur retour en France.

Je vous rappelle également que l'idée de ce retour par voie de mer a été donnée par nous à vos services et, pourtant, à ce moment, la chose paraissait osée.

Voilà pourquoi nous sommes indignés de ne pas avoir été tenus au courant de ces retours. Nous allons, à nouveau, être assaillis par les familles, — que nous défendons et représentons, — de questions auxquelles nous ne pourrions répondre.

Car sont-ce les corps de nos camarades rassemblés au cimetière français de Gdansk (Dantzig) provenant des Stalags I, XX, XXI et partie des II et III ou bien ceux rassemblés au cimetière français de Wroclaw (Breslau) venant des Stalags VIII A, VIII C, d'une partie du III B et de Hoberzyn (369), que renferme « Le Tergnier ».

Les travaux d'exhumation, l'embarquement, le voyage, ont demandé de nombreux jours. Pendant ce temps, la liste de nos chers disparus n'aurait-elle pu nous parvenir afin que nous soyons en mesure de répondre aux demandes que nous n'allons pas manquer de recevoir ?...

Par le manque de tact de vos services, nous avons failli à nos promesses vis-à-vis des parents, des épouses, des enfants de nos camarades à qui nous avons fermé les yeux en terre ennemie, loin de leur Patrie ; à nos promesses de renseigner ces familles sur l'évolution du retour des corps de leurs aimés, de les tenir au courant, d'entretenir leurs espoirs, de calmer leur impatience.

A huit jours de son déroulement, nous apprenons par la Radiodiffusion française qu'une cérémonie aura lieu le 12 août prochain à Dunkerque. Nous osons espérer que, cette fois, vos services ne nous oublieront pas et nous permettront d'accomplir ce que nous considérons comme notre devoir.

Nous nous permettons de vous demander de bien vouloir nous faire donner des renseignements sur cette malheureuse affaire et nous en excusons auprès de vous, personnellement, car nous n'étions pas habitués à une telle « légèreté » de la part de votre ministère.

En date du 10 août, confirmant une communication téléphonique du 8, le directeur du Cabinet faisait parvenir à l'U. N. A. C. la lettre suivante qui ne répondait nullement aux questions précises posées par celle de Simonneau :

Par lettre du 6 août 1951, vous avez bien voulu me faire part de votre étonnement de n'avoir pas été invité à la cérémonie qui doit se dérouler à Dunkerque le 12 courant à l'effet de saluer, à leur retour en terre natale, les dépouilles mortelles de nos compatriotes qui reposaient en territoire polonais.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, en réponse, que mon département a reçu pour tâche d'organiser et de réaliser les transferts et rapatriements des corps des anciens combattants et des victimes de la guerre, en vue de leur restitution aux familles qui les ont réclamés au titre de la loi du 16 octobre 1946.

Ce journal te plaît-il ?

♦ C'est que tu n'as pas oublié les copains !

Alors pourquoi n'as-tu pas encore adhéré à l'Amicale ?

Fidèle à sa mission, il a rapatrié 1.972 corps, préalablement regroupés dans les cimetières de Gdansk et de Wroclaw, et, dans le cadre de ses attributions, avisé, par lettres, les familles ainsi que les maires des communes de réinhumation.

La cérémonie du souvenir qui se déroulera le dimanche 12 courant à Dunkerque, à 10 heures du matin, a été organisée par les autorités départementales et locales qui y ont convié toutes les associations connues dans le département.

Rien ne s'oppose, bien au contraire, à ce que les représentants des Fédérations nationales participent à cet hommage. Le préfet du Nord sera heureux d'y accueillir les Amicales de Camps et je me fais, pour ma part, un plaisir de vous y convier, la présente lettre tenant lieu d'invitation.

Ceux qui, comme nous, ont été en relations avec l'homme éminemment courtois qu'est M. Louis Jacquinet, ne peuvent avoir aucun doute sur le fait qu'il ait jamais approuvé les termes de cette missive, termes dont le responsable (c'est en connaissance de cause que nous n'écrivons pas : « le signataire ») en visant à la dignité condescendante n'a réussi qu'à atteindre à la suffisance prétentieuse.

Son rappel de « sa mission » et de « ses attributions », — que nous n'ignorons pas, — est d'autant moins de mise en l'occurrence qu'il s'accorde mal avec l'imprévoyance qui a présidé aux opérations de rapatriement des corps transportés par « Le Tergnier ».

Car, nous sommes en mesure, malheureusement pour lui, de nous inscrire en faux contre ses affirmations.

Alors que, le 8 août, on nous déclarait téléphoniquement ce qu'allait nous confirmer sa lettre du 10, à savoir qu'avait été avisé par lettres, « les familles ainsi que les maires des communes de réinhumation », en fait, il restait, le 12 août, environ 1.200 lettres à expédier.

Et ce retard n'était pas imputable aux « agents d'exécution », ainsi que l'on tentera sans doute de la faire croire à qui protestera, mais aux cadres « supérieurs », qui n'avaient affecté, — et encore au dernier moment, — à la préparation et à l'envoi de ces quelque six mille lettres, que deux agents, chargés en outre de la répartition et de la mise en route à destination des centres de dispersion des 1.972 cercueils.

Pourtant, ainsi que le soulignait fort justement Simonneau, dans sa lettre du 6 août, le temps n'avait pas manqué, entre le début de l'embarquement à bord du « Tergnier » et l'arrivée de ce cargo à Dunkerque, pour préparer tout et même une manifestation nationale.

Au lieu de cela, ce n'est que grâce à l'intervention des associations locales de P. G. et par l'initiative des autorités départementales que fut organisée, — fort bien d'ailleurs, disons-le à la louange de ceux qui en prirent la charge, — une cérémonie officielle que présidait le général commandant la 2^e région militaire, accompagné du

CARNET DU MOIS

NAISSANCE

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de Marie-Alix, fille de notre camarade DUHUY, 7, place de l'Eglise, à Vitry-sur-Seine.

Nous présentons nos bien sincères félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux au charmant bébé.

DANS NOTRE COURRIER

André CHARLES : amitiés à tous et vœux de durée de l'Amicale.

Merci, CHARLES, pour tes bons vœux ; ils nous vont droit au cœur puisqu'ils ont trait à une œuvre qui nous est particulièrement chère.

Yvan MARTIN envoie le « bonjour aux copains d'Affeldt et Revier, au Dr Michallet et aux autres ».

Voilà qui est transmis. La famille MANIN a été très touchée des marques de sympathie qui lui ont été prodiguées à l'occasion du deuil qui l'a frappée et prie tous les camarades d'accepter ses remerciements les plus sincères.

Une lectrice (nous le supposons, du moins) assidue qui signe R. T... et dont la lettre vient de Charenton-le-Pont, nous propose de créer dans notre journal une rubrique nouvelle : « Les conseils culinaires ». Son premier article traiterait, écrite, de la préparation des conserves, en particulier de cornichons. Nous prenons note et attendons sa précieuse recette.

De la part de Robert PERCEAU : amical bonjour aux camarades des Kommandos XII/230, XIII/210 et XV/267.

LE SECRETAIRE.

préfet du Nord et de nombreuses personnalités parmi lesquelles des députés du département, le président de la F. N. C. P. G., Joseph Perrin, le représentant de l'U. N. A. C., notre camarade Hory, du III C, qui prit jusqu'à fin 1949 une part active et dévouée aux recherches des corps, et des délégués des Associations de déportés.

Par contre, n'assistait pas à la solennité, dont la rue de Bellechasse ignorait encore le 11 au matin et le lieu et l'heure exacts, le ministre des A. C., nouvellement entré en fonctions, il est vrai, et peut-être insuffisamment mis au courant par ses services.

Qu'il nous soit permis toutefois de mettre en parallèle, — sans aucune arrière-pensée politique, ainsi qu'il est de règle dans notre U. N. A. C. d'où sont bannies toutes les discussions de partis, — cette abstention regrettable du ministre des A. C. lors du premier hommage rendu sur notre sol à 1.972 Français morts au service de la patrie, et sa présence, trois semaines plus tard, à la réinhumation de 9 de ces 1.972 cercueils.

Loin de nous l'intention de minimiser l'œuvre parlementaire et ministérielle de Jean Lebas, ni sa conduite courageuse en face des Allemands, conduite qui lui valut la déportation puis la mort et devant laquelle chacun de nous ne peut que s'incliner respectueusement comme devant celle des huit autres résistants honorés en même temps que lui.

Mais les 1.963 autres « morts pour la France » ne méritaient-ils pas que le ministre des A. C., « leur » ministre, vint jusqu'à Dunkerque, — qui n'est guère plus loin de Paris que Roubaix, — leur apporter l'hommage de la patrie reconnaissante ?

Nous ne le croyons pas et nous ne pouvons admettre qu'à ce salut officiel les « obscurs, les sans grade » n'aient pas plus de droit que leurs familles n'en ont, dans l'esprit de certains fonctionnaires, à être traitées avec la considération que méritent leurs souffrances.

C'est contre de tels errements que notre camarade Simonneau s'est élevé, dans une nouvelle lettre au ministre des A. C., en date du 22 août et dont voici la teneur :

J'ai bien reçu, en son temps, votre estimée du 10 courant, et vous remercie de l'invitation que vous avez bien voulu transmettre à notre association pour la cérémonie du 12 à Dunkerque.

Nous n'avons pas manqué d'y assister. Je me fais l'interprète de mes camarades dirigeants des Amicales nationales pour vous dire respectueusement combien nous avons profondément déploré votre absence à cette cérémonie du souvenir et de la reconnaissance, à laquelle votre participation aurait été appréciée, je vous l'assure, par toutes les familles. Je vous renouvelle également nos regrets d'avoir été tenus à l'écart de l'organisation de cette cérémonie qui aurait dû avoir, à notre avis, un caractère plus national.

Je tiens pourtant à rendre hommage aux autorités départementales et locales, qui l'ont parfaitement organisée.

Je me permets de vous rappeler ma précédente lettre qui n'a pas reçu la réponse que j'en attendais.

Car, ainsi que je le prévoyais, nous sommes assaillis, dans nos Amicales, de demandes de renseignements, de la part des familles de nos camarades dont les cendres se trouvaient encore en territoire polonais.

Beaucoup ne sont pas encore avisés et nous ne pouvons leur assurer que leur cher disparu se trouve dans le convoi, puisque nous n'avons pas encore eu connaissance de la liste des exhumés.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire donner toutes les explications utiles afin que nous puissions tenir nos promesses, — et nous y attachons la plus grande importance, — vis-à-vis des familles de nos anciens camarades.

Nous voulons espérer que ce pénible incident portera ses fruits et que les hauts fonctionnaires qui furent à son origine reviendront à une plus saine compréhension de leur « mission » et de leurs « attributions » qui sont avant tout de « servir », comme « servaient » ceux dont nous ne laisserons pas prescrire les droits à la reconnaissance du pays pour lequel ils sont morts.

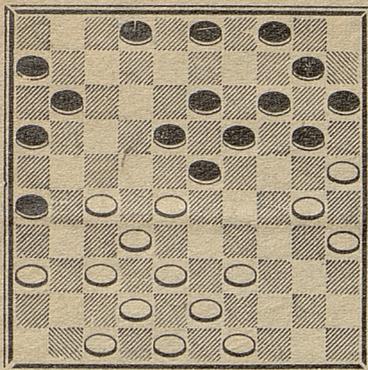
Marcel L. C. MOYSE.

Rendez-vous de tous les camarades au « CLUB DU BOUTHÉON », Maison des Amicales, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, le 1^{er} mardi de chaque mois.

JEU DE DAMES

CHRONIQUE N° 22

Problème n° 22 par M. Pierre Ghestem, ex-champion du Monde.



Les blancs jouent et gagnent.

Solution du problème n° 21, par M. A. Gervais.

1. 41.37 (40×49). - 2. 37.32 (28×37). - 3. 48.42 (37×48). - 4. 38.33 (49×21). - 5. 33×4 (48×12). - 6. 26×8 (12×13). - 7. 4×1 (16×7). - 8. 1×3 gagne.

COMMENT JOUER AUX DAMES

Etudes des ouvertures du Jeu de Dames, par M. A. Couttet.

Début Raphaël, par 32.28 (suite).

B. 40×29 23×34 12.18

Ici (19.24) se joue bien aussi :

44.40 7.12

(19.23) constitue toujours un bon coup également

37.32 1.7
41.37 20.24
29×20 15×24, etc.

Partie sensiblement égale :

2. 23×32
3. 37×28 19.24

Rentrant dans la position, dite, du « Faux Marchand de Bois », cette réponse classique a pour but de rester dans une partie purement centrale (20.25) qui paraît gênant pouvant permettre, en effet, aux blancs de répondre par 29.24 et de rentrer dans la délicate partie du pion « Taquin ».

L'on joue parfois ici (16.21) en vue de faire un genre de coup de Murette aux blancs par (21.27) (19.23), si ceux-ci continuent par 39.33. La meilleure réponse des blancs sur (16.21) paraît être de se dégager par 28.23, 29.24 et 34×32.

M. Bizot a préconisé aussi (17.22) au 3^e coup des noirs. Dans ce cas, les meilleurs coups à jouer, de part et d'autre, paraissent être les suivants.

	17.22	
28×17	11×22	
34.30	20.25	
31.27	25×23	
27×29, etc.		
4. 39.33	14.19	
5. 41.37		

34.30 se joue parfois aussi :

5. 20.25

L'on peut encore signaler ici (17.22) qui permet de tenter la faute suivante :

	17.22	
28×17	11×22	
38.32	12.18	
32×28 ?	20.25 !	
29×20	15×24	
28×17	24.30	
35×24	19×28	

gagnant sûrement 2 pions

(à suivre).

NOUVELLES

Le Challenge Bizot, organisé par le Damier Parisien pour l'année 1951, a été gagné par M. Pierre Blum, ex-champion de France 1946. Il s'était trouvé en finale devant M. Pontet.

Hollande. — Le championnat du Monde qui vient de se disputer entre MM. P. Roozenburg et R.-C. Keller, a vu la victoire de M. P. Roozenburg qui conserve son titre par 19 points à 17. (2 gagnées, 1 perdue, 15 nulles.)

France. — Le championnat de France 1951 vient de se dérouler à Bordeaux du 3 au 11 septembre.

Le Maître International Marcel Bonnard remporte de nouveau le titre avec 18 points devant MM. Malfray, Puertolas et Verse, 15 points ; King, Ant. Melimon, J. Mérono, 13 points ; Caubère, Dionis, 12 points ; Fayet, 9 points ; Bullas, 8 points ; Biscons 7 et Prébeau 6 points.

Paris. — Le championnat annuel du Damier Parisien 1951 vient de se terminer.

Classement.

1^{er}. P. Guyot, Blum, Pontet, Pérot, Dionis, Alexandre, Seuret, Bertrand, Bullas, Jupin, etc.
Prochaimement, début du Championnat de Paris 1952.

P. PEROT.

LISTE DES CAMARADES

ayant payé leur cotisation depuis la parution du dernier bulletin

CHARLES André.	SANNERON Raymond.
Mme Vve CODEVELLE.	JOULIN L.
REAL Albert.	BUISSON Ernest.
MARTIN Yvan.	BRICOD Marius.
HUTINET Maurice.	LELONG André.
PARRICHE André.	PERCEAU Robert.

LES NOMADES

“ Souvenirs de captivité et évasions ”

par Georges PILLA (Suite)



Sur le ballast d'une voie de garage, il nous faut répondre à l'appel. Nous y sommes tous, naturellement. Ça ne doit pas être sans un certain soulagement que le chef de convoi constate qu'aucune de ses ouailles n'a pris la clé des champs. Les bagages nous sont rendus et je retrouve avec plaisir mes bottes russes et mon sac tyrolien (je fais absolument international). Dès que chacun est rentré dans son bien, la colonne s'ébranle vers le stalag, distant d'environ un kilomètre.

L'homme de confiance du camp assiste à notre arrivée, nous témoignant de la sympathie et nous promettant de la Croix-Rouge. Voilà ce que l'on peut appeler « un chic type ».

L'inévitable fouille a lieu (je m'excuse d'employer si souvent ce substantif, mais je peux assurer que la chose s'est faite beaucoup plus de fois que je ne l'ai indiqué). Cent trente hommes à « éplucher », cela demande un temps interminable. Enfin, c'est la baraque de discipline. En premier lieu, il nous faut ouvrir les fenêtres toutes grandes malgré la température plutôt basse, car nous sentons aussitôt que les locataires précédents, des Russes, ne devaient pas se trouver dans les meilleures conditions d'hygiène.

La Croix-Rouge arrive quelques heures plus tard, assez copieuse et c'est réconfortant ; de plus, des groupements régionaux du camp nous viennent en aide. En définitive, l'accueil du VII A est cordial et nous en sommes touchés.

Nous nous organisons dans la baraque ; chacun a choisi sa couchette et s'est mis en devoir de nettoyer la literie et de faire un peu de ménage. Nous savons bien que nous ne sommes ici que de passage mais il ne s'agit pas de négliger les plus élémentaires précautions.

Quelques jours s'écoulent. Nous ne sommes autorisés à sortir que vingt minutes le matin et l'après-midi. La soupe est franchement dégoûtante ; c'est un infâme mélange de patates et de rutabagas non lavés et encore moins épluchés avec quelques nouilles ; avant de manger, il convient

d'attendre un peu, afin que les matières minérales en suspension dans le bouillon aient le temps de se déposer au fond de la gamelle. Malheureusement, elles se trouvent quand même là, mélangées à tout ce qui est solide, de sorte qu'il ne reste absolument rien à se mettre sous la dent. Il faut aussi organiser une garde de nuit pour empêcher les Russes de venir voler nos vivres de réserve. Ils passent par le grenier, percent le plafond de fibrociment et n'ont plus alors qu'à tendre la main pour s'emparer des musettes qui pendent le long des lits. Nous les comprenons, bien sûr, mais n'est-il pas normal que nous défendions notre bien ? Donc, ceux qui ne dorment pas, jouent au poker ou au bridge et rattrapent le sommeil perdu pendant la journée suivante.

J'apprends bien vite que l'on peut entrer facilement à l'hôpital du camp. Il n'est donc pas étonnant que ma blessure à la jambe se rouvre. Dès la première visite, je suis envoyé à l'infirmerie avec quelques autres qui ont aussi leur « combine ».

Mon stage à l'infirmerie dure huit jours. Je joue les pachas, bien au chaud et je jouis doublement de ma situation du fait que la neige tombe au dehors. Mais cela ne me suffit pas, il me faut l'hôpital. J'arrive à mes fins, malgré les séances répétées de rayons ultra-violet sur ma jambe. Le « toubib » se déclare impuissant à me guérir ; il ne sait pas que je possède un contre-rémède d'une efficacité rare : pain, sel et savon et que j'en use quotidiennement. Finalement il se décide à me transférer à l'hôpital.

Ma nouvelle chambre est occupée par des Russes, des Français, des Anglais, un Serbe et un Italien. Je me lie particulièrement avec un jeune Anglais qui vient de l'île de Léros. Avec lui, en un mois, je ferai des progrès appréciables dans la langue anglaise et en revanche, je lui inculquerai quelques rudiments de français.

Par lui, j'apprendrai beaucoup de choses sur la guerre en Afrique du Nord et sur la façon admirable dont se comportent les troupes du général de Gaulle.

Quelques jours avant Noël, un Français est hospitalisé dans la salle. C'est un Parisien et je sympathise avec lui. Nous mettons nos vivres en commun. D'ailleurs à ce moment, nous sommes relativement gâtés : un colis dit Pétain, un tiers de colis anglais et un autre de la Croix-Rouge

canadienne. Pour les Russes qui n'ont droit à rien, nous organisons une collecte et le soir du réveillon, nous sommes remerciés par des chœurs en notre honneur.

Un infirmier qui, à Paris, habite le même quartier que moi, vient me faire une visite. J'ai alors l'occasion de me rendre à la cantine pour me procurer des objets de première nécessité dont j'étais totalement démuné à la suite de mes dernières aventures.

Vers la fin de la première semaine de janvier, je suis déclaré sortant. Le convoi d'évadés va bientôt repartir et je dois rejoindre mes camarades à la « straf-baraque ». Dès mon arrivée, je suis mis au courant d'un projet d'évasion lors du prochain voyage. Naturellement, j'en suis. Il s'agit alors d'économiser les vivres.

Le 12 janvier, rassemblement avec nos bagages. C'est le départ. La fouille n'est pas terrible. Notre destination c'est la Haute-Bavière, mais nous ignorons le nom de la localité.

À la gare, les candidats à la fuite se groupent pour se trouver dans le même wagon. Si ça réussit, à l'arrivée, on trouvera la cage absolument vide. Nous montons dans le train et sommes fort étonnés de trouver au beau milieu du véhicule un poêle allumé. Les bras nous tombent. Quelle sollicitude ! Mais nous déchantons vite lorsque nous comprenons que le poêle n'a été mis que pour une sentinelle qui va faire le voyage en notre compagnie. Évanouies ou fort compromises les perspectives d'évasion...

Nous nous regardons avec des visages consternés ; par la faute de ce gêneur, les chances de succès s'envolent. La plupart des camarades décident de ne rien faire ; nous restons 7 à 8 à vouloir essayer quand même. Bien réfléchi, il vaut mieux que nous ne soyons pas nombreux : il n'y aura pas de discussion pour l'ordre de départ et puis, le Boche risque de ne s'apercevoir de rien. Nous nous mettons donc dans le fond du wagon, où un trou sera découpé.

Le train démarre en fin de soirée, mais nous attendons qu'il fasse nuit noire pour commencer le travail. Alors, pendant que le couteau dont nous sommes munis se met à mordre le bois, les camarades prévenus entonnent un chœur des plus bruyants afin de couvrir le léger craquement inévitable. Comme la paroi est dure, nous nous relayons toutes les dix minutes, le travailleur étant caché par un véritable écran.

Petit à petit, copeau par copeau, le trou se perce ; c'est très long, le chêne se défend bien ; on dirait qu'il a conscience de jouer un rôle pour la « Grande Allemagne ». Ce n'est qu'après deux heures d'efforts que l'ouverture pratiquée est suffisante pour livrer passage à la lame du couteau. Les chants reprennent de plus belle car la scie fait plus de bruit que le couteau.

(A suivre).



Bernard DUBOIS

5, rue Corneille
MONTLUÇON
(Allier)

détaillant en chaussures et gérant d'un magasin de gros est à la disposition de tous les camarades commerçants.

Les camarades non détaillants peuvent le consulter pour eux et leur famille. Expédition par poste.

Cherchez fabricants ou représentants ayant bonnes maisons. Lui envoyer offres et échantillons.

Parisiens qui avez besoin de chaussures, de canadiennes, etc.

Adressez-vous à notre camarade **TRICOT**

Maison BIGOT

186, avenue Jean-Jaurès,
PARIS (19^e)
(Métro Porte-de-Pantin)

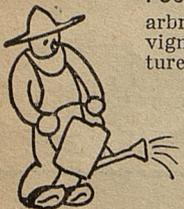


Pour toutes vos plantations
arbres fruitiers, chênes truffiers,
vignes de cuve, raisin de table, bou-
tures et racines, griffes d'asperges,
adressez-vous à

ROL René

Pépiniériste
BORRÈZE, par TERRASSON
(Dordogne)

qui fait des prix
exceptionnels à tous les anciens prisonniers



Camarades qui désirez du Champagne
de 1^{re} qualité

Demandez le **CHAMPAGNE**

Jean LEGRAS

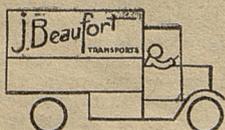
2, rue de l'Allée, CHOUILLY
par ÉPERNAY (Marne)

Livraison à domicile

BEAUFORT Julien

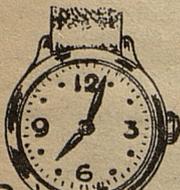
TRANSPORTS

IANVILLE (E.-et-L.)



BIJOUTIER - JOAILLIER
Fabricant

2, r. du Bourg-l'Abbé
PARIS (3^e)
(Réaumur-Arts-et-Métiers)
Tél. : TUR 49-10



Rob Legros
ex RG du IC et IA

Bagues - Clips
Bracelets-montres.
Transformations - Réparations
Prix de fabrique aux Ex-P.G
et à leurs familles.

AVIS

N'oubliez pas votre cotisation pour 1951. Il vous suffit de nous envoyer un mandat-chèque postal au numéro du compte 5003-69 Paris.

Nous vous ferons parvenir en retour le timbre de 1951 que vous collerez sur votre carte (si vous le désirez).

Envoyez ce que vous pouvez : beaucoup de vos camarades comptent sur votre générosité.
Merci.

Hôtel de France

MONT-LOUIS (P.-O.)
1.600 m. d'altitude

J. ESCARO

Propriétaire

Téléphone 20

Garage - Chauffage Central - Dernier Confort



J. DAMPFHOFFER

TAILLEUR

71, rue Royale, 71
VERSAILLES (S.-et-O.)

TIMBRES

ACHAT, VENTE, ÉCHANGE

P. BOULAIS

7, rue Vidal-de-la-Blache, 7
PARIS (20^e)



GOREAULT Gaston

Tailleur

8, rue des Goncourt, 8
PARIS (XI^e)

ELLE SOURIT MALGRÉ LE TEMPS MOROSE..

Si, comme elle, vous voulez
braver la pluie, notre camarade

CORNU

63, boulevard Sébastopol
PARIS (4^e)

se fera un plaisir de vous fournir un
imperméable pratique et élégant



PÊCHE

ET

SPORTS

124, rue Nationale
PARIS (13^e)

5 % de remise
aux ex-P. G.

Comité de Rédaction : Boris MICHAUD,
Raymond SEGUIN, Roger GAUBERT.

Le Gérant : Roger GAUBERT.

Impr. Paris. Réunies (Raymond Séguin, Directeur général)
10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris (9^e).

CAMARADES QUI VOYAGEZ,
n'allez pas en Touraine
sans passer chez

SURGE

(ex-Tischler du Camp)

CAFE - BAR - TABAC

145, rue Felvotte
TOURS (Indre-et-Loire)



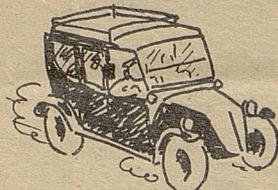
Vous l'avez belle...

Si vous visitez Nancy

Téléphonez à

GOREL

Vous aurez un taxi
Tél. 45-45 et 64-14



Pour avoir une belle récolte,
une belle coupe d'arbres fruitiers
et cueillir de beaux fruits

Adressez-vous à notre camarade

Antoine SELVE

22, rue de la Barrère, 22
ILLE-sur-TET (Pyr.-Orient.)



CHARCUTIERS! je serais fabricant de saucissons
cuits pour Paris et Banlieue

Prix intéressants

Pour tous renseignements,
s'adresser à

M. JOMAT

Boucher-charcutier

NIBELLE (Loiret)



JOSÉ

95, rue St-Dominique
PARIS-7^e

Spécialiste des bas

Ses chemisiers,

Ses lainages,

Sa lingerie

donnent satisfaction
à la femme la plus exigeante !



Si vous rencontrez un ancien camarade
du IC qui ne soupçonne pas l'existence
de notre Amicale, donnez-lui notre
adresse ou faites-nous connaître la sienne
nous lui enverrons un spécimen de notre
journal et une fiche d'adhésion.

Avez-vous tous votre insigne ?



Sinon écrivez-nous vite ou venez
le chercher un jour à notre perma-
nence du mardi.

Prix imposé :

A l'Amicale . . . 30 fr.

Expédié chez vous. 35 fr.